



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNSA	879
Arrivé le :	28-09-21
Pour réponse :	
Pour information :	(EIP)

INÈS BOULANT

Paris, le **24 SEP. 2021**

Cheffe de cabinet

Nos références : MEFI-D21-15049
Vos références : LE/CD/017-2021
Votre lettre du 7 juillet 2021

Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu faire part à M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, qui a transmis votre correspondance à M. Alain Griset, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, de votre souhait de le rencontrer afin d'évoquer la convention collective des Chambres de commerce et d'industrie.

Le ministre a bien pris connaissance de votre correspondance.

Malheureusement, les contraintes liées à son emploi du temps ne lui permettent pas de s'entretenir avec vous dans un délai raisonnable. Croyez bien qu'il le regrette.

Cependant, compte tenu de l'intérêt qu'il porte à ce sujet, il a chargé M. Alexis Loyer, directeur-adjoint de cabinet, et M. Nicolas Lebas, conseiller territoires et élus locaux, de vous recevoir. Je propose que vos collaborateurs prennent contact avec le secrétariat de M. Loyer (dircabadj.pme@cabinets.finances.gouv.fr) afin de fixer un rendez-vous.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement


Inès BOULANT

Monsieur Laurent ESCURE
Secrétaire général
Union nationale des syndicats autonomes
Monsieur Jacques MAUMONT
Président
Union nationale des syndicats autonomes
des Chambres de commerce et d'industrie
21 rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex



139 rue de Bercy – 75572 Paris
Cedex 12